

Espaces verts et biodiversité

La Nature en ville est évidemment un enjeu majeur du développement durable, tant en matière d'environnement que de qualité de vie. Les plantes et les arbres constituent des « puits de carbone » qui fixent la pollution atmosphérique - tandis qu'une gestion « douce » des espaces verts permet de protéger l'air et la ressource en eau, par une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. D'autre part, dans la dimension sociale : les espaces de nature sont aussi des lieux de loisirs créateurs de lien social, et des éléments fondamentaux du « mieux vivre », voire du « mieux vivre ensemble ». Sur ces deux aspects, Aulnay-sous-Bois se trouve confrontée à des enjeux majeurs.

1. Des espaces verts importants, mais inégalement répartis

Bien que la superficie d'espaces verts par habitant soit importante, l'offre est inégalement répartie sur le territoire. Aulnay-sous-Bois compte deux grands parcs dont un d'envergure régionale, mais leur localisation au Nord de la ville ne permet pas à tous les habitants de profiter de ces espaces de respiration.



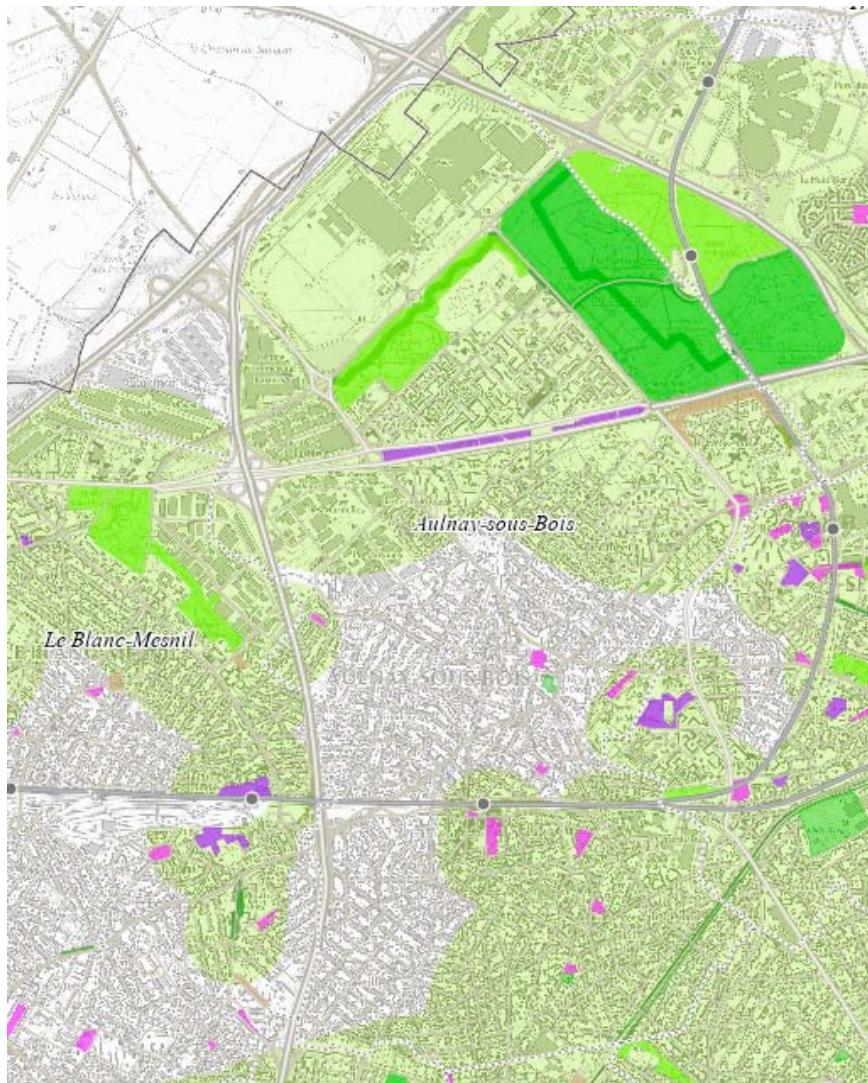
Des espaces verts importants...

Aulnay-sous-Bois compte 225 ha d'espaces verts, dont près de la moitié correspond à deux grands parcs : le parc du Sausset et le parc Robert Ballanger, seulement séparés l'un de l'autre par l'avenue Raoul Dufy (RD 401).

L'ensemble des espaces verts de la commune (parcs, jardins, espaces plantés au pied des logements, des équipements publics et des équipements sportifs) représente 31 m²/habitant. Si on soustrait le parc départemental du Sausset, ce chiffre tombe à 16,2 m²/habitant, un ratio qui reste supérieur à l'objectif de 10 m²/habitant recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (Source : Inventaire du patrimoine Espaces Verts, 2008).

...mais inégalement répartis

LOCALISATION ET AIRE D'ATTRACTIVITE DES ESPACES VERTS



Source : Cartographie dynamique, IAU

Espace boisé
Square et jardin public
Plaine de jeux
Parc de ville
Grand parc urbain
Jardin botanique
Parc de château
Milieu à caractère pédagogique
Parc sportif
Base de loisirs
Base de loisirs régionale
Parc d'étang
Autre espace vert
Espace vert en projet
Coulées vertes, promenades, ...
Berges et chemins de halages aménagés
Mail
Promenade plantée
Coulée verte

La carte ci-dessus illustre l'aire d'influence des différents espaces verts, et souligne un certain déséquilibre :

- les habitants des grands ensembles de la Rose des Vents jouissent de la proximité de deux grands parcs (Robert Ballanger et le Sausset). Le parc départemental du Sausset, qui s'inscrit dans un réseau de 10 parcs de Seine-Saint-Denis, draine des habitants des communes environnantes (carte ci-dessus).
- les habitants du Sud de la commune, notamment du Pont de l'Union, bénéficient de leur situation à proximité du canal de l'Ourcq et de sa frange verte,
- les habitants des quartiers centre-gare, Nonneville et Balagny sont dotés en parcs et jardins publics plus petits, et jouissent surtout de la verdure des jardins particuliers - lesquels

Selon la Maison du Sausset, la fréquentation du parc varie entre 0,8 à 1,1 millions de visiteurs par an (à titre de comparaison, le parc de la Courneuve attire 2 millions de visiteurs pour une surface double).

Espaces verts et biodiversité

compensent en partie cette inégale répartition, sur un plan strictement environnemental.

Des espaces verts privés qui contribuent au verdissement de la ville

La surface totale des espaces verts privés représente environ 65 ha.

La contribution au verdissement de la ville des jardins privés et des espaces verts en pied d'habitat collectif (quartiers d'Ambourget, Rose des Vents, et Gros Saule par exemple) est significative.

La Ville mène de nombreuses expériences pour limiter l'impact environnemental de la gestion de ses espaces verts (voir plus loin). Mais pour être efficace sur l'ensemble du territoire, elle ne peut agir seule, et doit mobiliser les propriétaires privés et les bailleurs sociaux.

La Ville a réalisé ainsi un recensement des arbres d'intérêt patrimonial, du domaine public comme privé, afin de concevoir une charte de l'arbre (en cours). L'objectif est de sensibiliser les Aulnaysiens au patrimoine arboricole et de leur donner des conseils (entretien, taille, etc.). Cela constitue un point fort de la démarche de développement durable de la ville.

La Ville présente 4 fleurs au concours Villes et Villages fleuris. Cette récompense valorise le fleurissement de la ville mais aussi, la prise en compte de l'environnement dans la gestion des espaces verts, la qualité du cadre de vie (propreté, mobilier urbain, pollution visuelle), ainsi que le fleurissement des jardins et balcons privés.

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

Les membres du Forum ont validé les enjeux du pré-diagnostic, posant l'accessibilité des espaces de verdure comme un enjeu fondamental.

Les espaces verts contribuent au bien-être de tous et jouent également un rôle 2. Un territoire riche en biodiversité

Aulnay-sous-Bois abrite une biodiversité remarquable pour une commune urbaine, une partie du territoire est d'ailleurs une zone Natura 2000. La protection de cette biodiversité doit être étendue à l'ensemble du territoire ; c'est ce que la Ville a entrepris en adaptant ses pratiques de gestion des espaces verts.

Espaces verts et biodiversité

Une disparition des espaces agricoles et des forêts anciennes...

Les derniers espaces naturels, agricoles et forestiers ont disparu sous l'urbanisation. Il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges de la forêt de Bondy sous forme de chênes séculaires dans les parcs Emile Zola, Dumont et Bigottini.

...mais des sites remarquables à préserver

Un site Natura 2000 : le parc départemental du Sausset

Créé en 1982, sur les communes d'Aulnay-sous-Bois et de Villepinte, le parc du Sausset est composé de plusieurs espaces qui constituent autant d'ambiances différentes : forêt, étang, prairie, champ, vignoble, etc.

Bien qu'il ait été conçu de façon artificielle, le parc présente aujourd'hui une richesse écologique qui a permis d'en faire une zone préservée « Natura 2000 ». Cet espace accueille notamment le busard cendré, le butor étoilé, le gorgebleue à miroir, le hibou des marais...). Il est classé par ailleurs en Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2 (les ZNIEFF de type 2 sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes).

Au nord-ouest de l'autoroute A1 subsiste « le triangle de Gonesse » : cet espace est demeuré agricole du fait des nuisances sonores occasionnées par les aéroport du Bourget et de Roissy.



Le Parc Robert Ballanger

Ce parc communal, créé en 1971, s'étend sur une superficie de 29 ha. Il est situé entre l'usine Citroën-PSA et le quartier de la Rose des Vents, auquel il offre un espace de respiration appréciable pour un quartier densément peuplé.

Les inventaires avi-faunistiques, réalisés par l'Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis entre 2001 et 2003, ont classé le parc 10^{ème} sur 131 sites présentant la plus forte diversité d'espèces. Toutefois, aucune espèce d'oiseau remarquable n'a été recensée, malgré la proximité du parc du Sausset.

Une grande partie du parc nécessite un entretien régulier en raison de la fréquentation intensive du parc (loisirs, événements...). Néanmoins, dans les zones les moins fréquentées, l'herbe n'est fauchée que deux fois par an. La vaste superficie du parc pourrait autoriser des expériences alternatives (tonte animale, zones non entretenues, etc.), qui pourraient également servir d'initiatives à valoriser, pour mieux sensibiliser les propriétaires de jardins privés, notamment, à une gestion plus « naturelle » des espaces verts.

En 2009, la Ville a tenté, sans succès, de créer une prairie fleurie dans le parc. Cette prairie, à base de coquelicots, a été étouffée par les herbes en place. Toutefois, le Conseil Général a un projet similaire sur ce site : la réussite de l'entreprise repose sur les conditions de semis et sur l'état du terrain, qui doit être désherbé.

Espaces verts et biodiversité

Une richesse floristique

Les inventaires réalisés par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien dénombrent 14 espèces protégées sur le territoire aulnaysien (source : <http://cbnbp.mnhn.fr>). Cet inventaire a également identifié 6 espèces invasives que la Ville essaye de contrôler. D'autres espèces inquiètent également le service Espace Vert comme les chardons et les polygonomes.

... et faunistique

Une vingtaine d'espèces communes d'oiseaux des villes a été identifiée sur le territoire (moineaux, mésanges, martinets d'Europe, merles, pigeons, pies... mais aussi des espèces plus exotiques comme les perruches à collier).

Deux espèces identifiées font l'objet d'une protection au niveau national (un héron cendré dans le parc de Gainville et un faucon crécerelle nichant sur le toit du Cap). La Ville favorise également la nidification de nouvelles espèces. Des palmipèdes ont été introduits dans les parcs communaux Robert Ballanger et Gainville : cygnes, oies blanches (de Guinée et de Bernache), dendrocygnes, canards pompons, cols verts...

De plus, Aulnay-sous-Bois participe à l'opération nationale Noé (qui invite les habitants à participer à une observation de la population de papillons). Les agents des espaces verts, qui réalisent un comptage mensuel des lépidoptères aux jardins potagers du centre horticole, constatent une diversité croissante des espèces.

De plus, les hérissons sont souvent observés sur le territoire, signe d'un environnement de qualité.

Afin d'affiner sa connaissance du patrimoine naturel local, la Ville prévoit un recensement de la biodiversité du territoire en 2011.

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

Les espaces verts contribuent au bien-être de tous et jouent également un rôle dans la préservation d'une biodiversité riche dans la mesure où leur gestion est respectueuse de l'environnement.

Les espèces invasives du territoire sont : arbre à papillon, bident feuillé, robinier faux-acacia, séneçon du cap, solidage du Canada, et solidage glabre.

Parmi les espèces végétales protégées sur le territoire, on trouve : orchis pyramidal, crépide fétide, coqueret, ophys abeille, fumeterre grimpante, passerine annuelle.

LA GESTION "HARMONIQUE" ET PARTENARIALE DU PARC DU SAUSSET ; UN EXEMPLE A SUIVRE

Le parc du Sausset est géré en partenariat avec l'Observatoire départemental de la biodiversité et les associations locales de protection de la nature. L'objectif est de favoriser un entretien écologique du parc, de mieux connaître et préserver, voire augmenter, la biodiversité locale, et de sensibiliser les visiteurs par des animations sur le thème de la nature en ville.

LA ROSERAIE

D'une surface d'environ 0,8 ha, la roseraie Honoré Daumier présente une centaine de variétés de roses (2 500 pieds de rosiers) et de 2 500 arbres et plantes, parmi lesquelles quelques espèces « exotiques » comme la gunnera ou « rhubarbe géante » dont les feuilles peuvent atteindre 3 mètres de diamètre, le cerisier à grappes, le noisetier de Byzance.

Espaces verts et biodiversité

Recenser les espèces présentes sur le territoire (faunistique et floristique, espèces communes ou protégées) concourt à mieux connaître la biodiversité locale. C'est un premier pas vers la préservation de la Nature.

Un Plan Vert pour améliorer l'environnement urbain

La Ville a élaboré un Plan Paysage afin de préserver la qualité de son cadre de vie. Un large volet de ce plan est consacré à la définition d'un Plan Vert, qui a permis d'amorcer les actions suivantes :

- Une requalification des entrées de ville,
- Un réaménagement des berges du canal de l'Ourcq en préservant l'espace naturel du site (renforcement des accès, espaces verts, éclairage, jeux, mobilier),
- Une valorisation, en cours, des friches publiques et privées (parkings, talus et terre-pleins, espaces périphériques des zones d'activités économiques...) par la présence du végétal,
- Une meilleure utilisation du foncier disponible par la création de petits espaces verts d'agrément,
- Une adaptation des modes de fleurissement dans la ville,
- Un aménagement de certaines places, squares et espaces de l'habitat vertical afin de favoriser l'embellissement de la ville, un vaste chantier qui s'échelonne sur plusieurs années,
- Une végétalisation des terre-pleins centraux, des giratoires, des talus et des abords de voie S.N.C.F,
- Une protection des arbres remarquables du domaine public et privé, devant ouvrir sur une charte de l'arbre pour la mise en valeur de ce patrimoine,
- Une étude sur les corridors écologiques.

D'autres actions sont en projet :

- La création d'une trame verte reliant les parcs du nord de la commune au canal de l'Ourcq, afin d'assurer une continuité paysagère entre les parcs, les espaces verts et les axes de circulations douces (encadré),
- Une intégration des zones commerciales et industrielles dans la réflexion du paysage en proposant des aménagements spécifiques,
- Une meilleure information auprès de la population (signalétique botanique, panneaux de sensibilisation aux techniques utilisées, etc.),

8 410 arbres ornent 65 km de voirie communale (sur 180 km au total), et 250 arbres sur les voies nationales et départementales. Globalement, ils présentent un bon état sanitaire. 50% des individus sont des tilleuls. Pour le reste, il s'agit essentiellement de platanes et de quelques acacias.

En s'associant à la trame verte d'agglomération, le réseau vert assurera aussi la continuité paysagère avec le schéma départemental des parcs en reliant les communes voisines de Blanc-Mesnil, Bondy, Sevran, Livry-Gargan et Pavillons-sous-Bois.

Espaces verts et biodiversité

- Une programmation du renouvellement des arbres d'alignements.

Vers une gestion douce des espaces verts

Le service des Espaces verts est particulièrement sensibilisé au développement durable, et c'est évidemment là un des points forts de la Ville.

Ce service mène d'ailleurs plusieurs actions « vertueuses » qui traduisent l'engagement de la Ville en faveur d'une gestion plus respectueuse de l'environnement :

- Une gestion différenciée des espaces verts ; 4 types d'entretien sont définis, du plus artificiel au plus naturel : « Prestige », « Horticole + », « Horticole - » et « Naturel » (encadré). Le service a étendu les surfaces de prairies naturelles au parc Ballanger, créé des prairies fleuries avec plantes endémiques au bord du canal de l'Ourcq (800 m²), au carrefour Jean Monnet, au Parc Faure, et semé des plantes mellifères rue Claude Bernard.
- La plantation de plantes vivaces, au lieu de plantes annuelles, dans les massifs ou en pied d'arbre : plantation d'essences d'arbres variées ; suppression des essences fragiles (certaines espèces de rosiers ont été remplacées par des espèces plus résistantes).
- Utilisation de produits biologiques (anti-limace, purin, insecticide, engrais) pour les espaces verts, les arbres et la roseraie.
- Mulchage des massifs et des pieds d'arbre ; arrachage manuel ou fauchage des plantes indésirables ; gestion raisonnée des traitements chimiques (toujours utilisés pour les plantes à rhizomes notamment).
- Choix des essences des arbres d'alignement (encadré), prenant en compte : diversité des essences (qui favorise la biodiversité et permet de réduire la propagation des parasites), adaptation au milieu urbain, sensibilité aux maladies, gabarit, nature des sols...le platane est par exemple un arbre volumineux, peu adaptés aux rues étroites.
- Lutte biologique intégrée dans les serres. Cette méthode permet de lutter contre les insectes nuisibles en utilisant leurs prédateurs (par exemple, les coccinelles se nourrissent des pucerons).
- Suivi des consommations des compteurs d'eau dédiés à l'arrosage (baisse de la consommation de 18% entre 2006 et 2009) ; ajustement de l'arrosage en fonction de la météo et de l'évapotranspiration potentielle (abonnement à Météo France).

L'entretien « Prestige » se traduit par une tonte fréquente et ras, un arrosage et une taille fréquents (espaces verts du centre-ville notamment). A l'opposé, l'entretien « Naturel » vise à laisser les herbes grainer. Ces espaces (parc Ballanger, espaces périphériques de la ville) sont fauchés une ou deux fois par an.

Les serres municipales (3 100 m²) ouvertes au public, produisent chaque année 87 500 plantes de printemps, 11 500 plantes estivales, 11 400 plantes d'automne et 66 000 bulbes.

23% des espèces des arbres d'alignement sont de 28 espèces différentes. Ce pourcentage est en augmentation, réduisant ainsi la part des espèces « classiques » comme le tilleul, le platane, l'érable et le peuplier.

Espaces verts et biodiversité

- Broyage des bois d'élagage et réutilisation en mulchage, compostage des résidus de taille d'arbustes, et tonte mulching pour réduire la quantité de déchets verts à traiter.

Encore une fois, l'ensemble de ces actions – et la volonté qu'elles manifestent – est clairement un point fort de la ville, au regard du développement durable.

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont validé les points suivants.

La gestion douce des espaces verts est clairement considérée comme un point fort de la ville, qui peut inciter à de meilleures pratiques chez les particuliers.

3. Des espaces verts vecteurs de lien social

Les espaces verts représentent des lieux de détente et de loisirs pour les habitants. La Ville l'a bien compris : de nombreuses manifestations culturelles et sportives sont organisées dans les parcs communaux et près du canal de l'Ourcq. Ainsi, les espaces verts favorisent la création de lien social.

Des espaces verts de proximité

A coté des deux grands parcs du Nord du territoire, Aulnay-sous-Bois compte 5 parcs de plus faible importance : les parcs Faure, Dumont, Emile Zola, Gainville, Bigottini - qui totalisent environ 25 ha. Ce sont des espaces paysagers aménagés avec des aires de jeux.

Le parc Dumont est le lieu de nombreuses animations, notamment la fête de l'Arbre à l'automne ; le Parc Ballanger a accueilli Village du Monde à l'occasion de la retransmission de la coupe du monde de football (expositions, concerts, etc.) et a accueilli la 1^{ère} édition de l'été à Ballanger.

La Roseraie est un espace qui reste confidentiel, excepté pour les élèves du lycée Jean Zay qui y flânnent après les cours. Cet espace a été entièrement repensé (modification des allées) et rénové (changement de la quasi totalité des rosiers).

Espaces verts et biodiversité

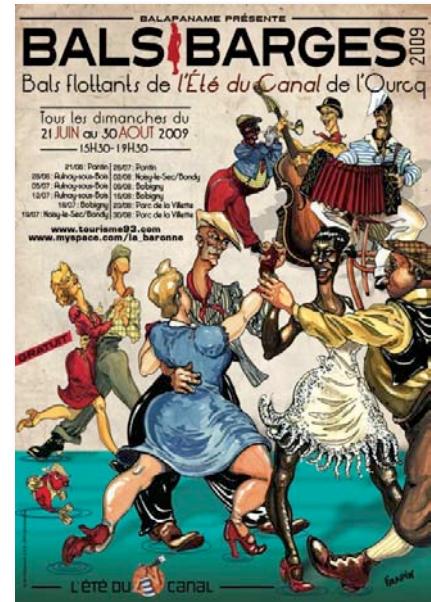
Une voie verte qui donne lieu à des événements festifs : le canal de l'Ourcq

Par ailleurs, la Ville a aménagé les bords du canal de l'Ourcq. Son réaménagement a permis d'en favoriser l'accès en ouvrant le canal sur les quartiers. Cet espace est régulièrement le théâtre d'animations culturelles et sportives (dans le cadre de l'été du canal de l'Ourcq, des bals et des concerts sont organisés sur des barges les dimanches après-midi, une navette fluviale permet de relier Paris à Aulnay-sous-Bois).

Le succès des jardins familiaux

La ville compte un site de jardins familiaux (une cinquantaine de parcelles) à la Rose des Vents. Après un démarrage un peu lent, les demandes sont aujourd'hui très nombreuses, supérieures au nombre de parcelles disponibles. Une réflexion est en cours avec les partenaires sociaux pour développer ces jardins dans d'autres quartiers de la ville.

Le règlement intérieur des jardins favorise une gestion durable du site en préconisant d'éviter les produits phytosanitaires, pesticides et engrais chimiques, de pratiquer le tri des déchets dans le jardin, de développer le compostage de proximité, de planter des essences adaptées au sol et au climat, et de gérer de façon économe les ressources naturelles.



A la Rose des Vents, l'association des Jardins familiaux du Zéphyr gère 52 jardins familiaux de 30 m².

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont validé les points suivants.

Les membres de l'atelier ont validé les enjeux du pré-diagnostic, et notamment le rôle fondamental des espaces verts dans le maintien du lien social.

4. Des actions de sensibilisation au développement durable

La Ville organise de nombreuses actions de sensibilisation au développement durable, pour les scolaires (voir la fiche Education et savoirs) et pour le public adulte. Elle peut s'appuyer sur une structure municipale de qualité : la Maison de l'Environnement.

Espaces verts et biodiversité

Une structure au service de la sensibilisation au développement durable : la Maison de l'Environnement

La Ville dispose d'une structure exceptionnelle d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, au développement durable et à l'éco-citoyenneté : la Maison de l'Environnement. Située dans le Parc Faure, cette structure accueille un public nombreux et propose des animations, des débats et des expositions sur les thèmes de l'eau, des déplacements, des énergies renouvelables et des pollutions, etc. (encadré). Ces thèmes sont liés à la vie urbaine et au cadre de vie, et complètent ainsi les actions proposées par la Maison du Parc du Sausset.



La Maison de l'Environnement est également un pôle ressources pour les enseignants et les animateurs de la Ville : Cd-Rom, livres, DVD, jeux éducatifs sont mis à leur disposition.

Des actions pédagogiques à destination des écoliers

La Ville mène depuis près de 10 ans, des actions de sensibilisation au développement durable à destination des scolaires – dont une large part passe par des sensibilisations à la nature et à la biodiversité.

Le Service des Espaces Verts intervient dans les écoles pour des actions de sensibilisation à la biodiversité :

- 12 classes disposent chaque année d'une parcelle potagère à cultiver au centre horticole. Ainsi, tous les enfants du CP au CE2 sont sensibilisés au jardinage biologique.
- 7 structures petite enfance, 30 écoles et 4 structures jeunesse possèdent un jardin pédagogique.
- des ateliers-nature avec le service Espaces Verts auprès de 30 classes d'écoles maternelles et élémentaires : « Les plantes aromatiques », « La découverte des arbres », « Les outils du jardinier et ses méthodes de culture », « Les plantes textiles et tinctoriales », etc.

Des actions grand public

La Ville mène de nombreuses actions pour sensibiliser ses habitants au développement durable, notamment pendant la semaine du Développement durable, et d'autres événements festifs ponctuent l'année :

- L'exposition « Orchidées passion » : (10 000 visiteurs Franciliens pour l'édition 2010 sur le thème « Voyages et aventures »).
- La Fête des villes fleuries : 6 000 personnes en 2009 sur le thème des « Fleurs et couleurs acidulées » - le concours des « jardins et

Depuis 2002, les membres des foyers clubs du 3ème âge se retrouvent autour d'ateliers de semis et de repiquage, d'art floral etc.

Tous les trimestres, la Maison de l'Environnement propose une nouvelle exposition : en 2010, les thèmes « Terre de riz », « Insectes » et « Biodiversité » sont au programme.

La Maison de l'Environnement accueille régulièrement une classe d'aveugles et malvoyants (CLIS), en développant des animations autour du toucher, de l'odorat et du goût.

La Maison du Parc du Sausset mène des actions de sensibilisation à l'écologie et à la biodiversité : sorties commentées, expositions ou ateliers portant sur la gestion du parc, l'observation et la reconnaissance des oiseaux...

Espaces verts et biodiversité

balcons fleuris » attirant, pour sa part, de plus en plus d'adeptes, qui participent ainsi à l'embellissement de leur ville.

- La Fête de l'Arbre : expositions, accrobranche, jeux, etc.
- Une visite des serres municipales : une centaine de groupes est accueillie chaque année. Cette visite se termine par une pratique du rempotage. Les serres sont ouvertes au public les 1^{er} dimanches de chaque mois et jours fériés. La Ville projette par ailleurs, la création d'une serre pédagogique.
- Depuis 2005, un partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de Seine-Saint-Denis, dans le cadre de l'action " Et voilà le travail ", permet aux habitants de découvrir, chaque mois le métier d'horticulteur et de jardinier.

Chaque année, les journées du patrimoine sont l'occasion de découvrir le patrimoine végétal de la commune : visite guidée des parcs Ballanger et du Sausset, expositions, ateliers découverte...

Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

La sensibilisation des propriétaires privés à une gestion durable des jardins est fondamentale, particulièrement à Aulnay-sous-Bois, où les espaces verts privés jouent un rôle essentiel (ils représentent 65 ha au total) dans la préservation des continuités écologiques sur ce territoire urbanisé.

En outre, l'intégration des parcelles privées dans toute étude sur la biodiversité apparaît nécessaire.

Forces

- Deux parcs d'envergure, dont un site Natura 2000
- Une gestion différenciée des espaces verts, plus écologique et plus économique en intrants (engrais, eau, pesticides...)
- Un Plan Vert ; une volonté de préserver, de développer et de valoriser le patrimoine arboricole
- Une valorisation du canal de l'Ourcq
- De nombreuses actions de sensibilisation à la nature

Opportunités

- Une Charte de l'arbre

Pistes d'actions

- Tendre vers le zéro-phytosanitaire,
- Formaliser les effets des actions réalisées en faveur de la biodiversité.

Faiblesses

- Un territoire inégalement couvert par les espaces verts

Menaces